



DEMANDE DE CONSULTATION / COPIE DE DOSSIER MÉDICAL D'UN ENFANT DÉCÉDÉ

Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient modifiée par la loi du 6 février 2024

Les personnes qui avaient l'autorité parentale sur l'enfant mineur (parent(s), tuteur(s)) ou le cas échéant l'(les) accueillant(s) familial(aux)) peuvent consulter directement ou obtenir la copie du dossier de l'enfant. Les parents jusqu'au deuxième degré inclus (grands-parents, frères et sœurs majeurs) peuvent également accéder directement au dossier patient du défunt et en obtenir une copie, à condition de motiver et de spécifier leur demande.

Les demandeurs ont la possibilité de recevoir des explications concernant le dossier. Le professionnel des soins de santé peut toutefois refuser l'accès direct de tout ou d'une partie du dossier en vue de protéger la vie privée de l'enfant décédé. L'accès se fait alors par l'intermédiaire d'un professionnel des soins de santé choisi par le demandeur.

Aucun droit de consultation ou de copie n'est accordé au demandeur si l'enfant mineur s'y est opposé de son vivant, alors qu'il était estimé apte à exercer ses droits de patient de manière autonome.

La première copie du dossier de patient est fournie gratuitement.

Coordonnées de l'enfant mineur décédé(e)

Nom : Prénom :
Date de naissance :

Lien de parenté du demandeur :

- Parents
- Tuteurs
- Accueillant(s) familial(aux)
- Frère / sœur majeurs
- Grands-parents

Pour les frères et sœurs majeurs ou les grands-parents, merci de préciser ci-dessous les motifs de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Coordonnées du demandeur

Nom : Prénom :
Date de naissance : Numéro de téléphone :
Adresse :
Code postal : Localité :
Numéro de la carte d'identité :

Coordonnées du professionnel(le) désigné(e) le cas échéant

Nom : Dr
Prénom :
Numéro INAMI :
Numéro de téléphone :
Adresse :
Code postal :
Localité :

Date et signature du demandeur :

Une copie recto/verso de la carte d'identité du demandeur doit être jointe à ce document.

Ce document doit être envoyé dûment rempli et signé :

Soit par courrier : Hôpital des Enfants - Avenue Jean Joseph Crocq 15 - 1020 Bruxelles

Soit par mail : medecin-chef.huderf@hubruelles.be